



Saison 2014/2015

La Chapelle sur Erdre, le 21 mai 2015

Chers Adhérents,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à

L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

de l'Association AS Cuu Long Vo Dao Kung-Fu/Qi-Gong la Chapelle qui se tiendra le

Samedi 20 juin 2015 à 18h

salle de la Coutancière

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 🌸 Rapport moral présenté par le président
- 🌸 Rapport financier présenté par le trésorier
- 🌸 Élection des membres du Comité Directeur
- 🌸 Questions diverses

En vertu de l'article 10 des statuts, les conditions pour être membres du Comité Directeur sont :

- ✓ être à jour dans sa cotisation
- ✓ avoir 1 an d'ancienneté dans l'association
- ✓ être majeur

Les documents soumis au vote sont consultables sur le site du club ou sur demande.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (mandat joint).

Marie-Claire KING

Présidente AS Cuu Long Vo Dao La Chapelle sur Erdre

president@cuulonglachapelle.fr